

Vous souhaitez faire un don pour soutenir nos actions ?

Celui-ci peut se faire soit :



Par courrier sous forme de chèque à :

Alliance Apnées du Sommeil
c/o Association Asthme & Allergies
8 rue Tronson du Coudray
75008 Paris



En ligne sur notre site internet : www.allianceapnees.org

Celui-ci fera l'objet d'une déduction fiscale* :

Par exemple, si vous faites un don de :

20 euros
Cela revient à
6.80 €

30 euros
Cela revient à
10.20 €

50 euros
Cela revient à
17,00 €

100 euros
Cela revient à
34,00 €

N'oubliez pas de remplir le bulletin ! Celui-ci nous permettra de vous envoyer **votre reçu fiscal**.

BULLETIN A REMPLIR ET A NOUS RETOURNER

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

E-mail : **Téléphone :**

Je fais un don de : **euros.**

***ARTICLE 200 du code général des impôts :** 66% du montant de votre don est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous recevez un reçu fiscal vous permettant d'attester de votre don auprès de l'administration fiscale.